Projet participatif - Equiper la police municipale de trois vélos électriques pour leurs missions.

L'acquisition de trois vélos électriques pour la police municipale permettra d'assurer des missions d'îlotage et de police de proximité au plus près des habitants. Ce projet s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et de santé publique. En effet, l'utilisation de vélos plutôt qu'une voiture limitera la pollution de l'air, contribuera à maintenir les agents en forme physique, diminuera les nuisances sonores et valorisera ce mode de mobilité douce auprès de la population. Les policiers municipaux pourront notamment sensibiliser les plus jeunes à ce mode de déplacement, puisqu'ils interviennent auprès des scolaires dans le cadre du programme national du "permis de conduire un vélo".
La municipalité a fait le choix d'acquérir des vélos électriques car ils seront plus adaptés à l'étendue de la commune et à la circulation dans certains quartiers relativement pentus. Ils permettront à la fois aux agents de se déplacer plus rapidement si besoin, et de couvrir l'ensemble du territoire communal. Les vélos seront de type VTT pour accéder aisément à tous types de terrains comme les chemins ruraux présents dans la commune.

Liens utiles
Pour voter